

Votre lettre de mission durant votre mandat

Projet éducatif local

Constat :

Depuis un certain temps, nous observons un phénomène de délinquance qui se développe de plus en plus dans notre territoire :

- Vol, Viol, Actes d'incivilités et de vandalisme, Manque de repère, Perte de confiance, Pauvreté, Vie solitaire, Manque de respect, Décrochage scolaire, Echec scolaire, casse de voiture...
- Problème d'addiction : drogue, tabac, alcool
- Chômage,
- Manque de formation pour ces jeunes
- Bagarre entre jeunes de quartier, village....

Afin d'apporter des solutions à ces jeunes, la mairie de Tsingoni souhaite mettre en place son projet éducatif local, sous la responsabilité de l'adjoint chargé de la cohésion sociale et celui des affaires scolaires en collaboration avec ceux des affaires sociales, formation et insertion professionnelle, sportives et culturelles.

D'ici au mois de novembre, nous devons aboutir à la signature de l'acte d'engagement du Premier Projet Educatif Local de la commune de Tsingoni entre la commune, l'Etat, le Département, la CAF, les représentants des associations, les responsables des établissements scolaires et les représentants des associations des parents d'élève.

Objectif recherché :

Réunir tous les acteurs de la commune de Tsingoni pour échanger, mutualiser les idées, les expériences, les volontés et construire ensemble un projet commun.

Cette démarche permettra de rendre nos actions plus cohérentes les unes par rapport aux autres et ce dans un unique but : améliorer la qualité de vie des enfants et favoriser leur épanouissement.

Public ciblé

Tous les acteurs éducatifs du territoire : enseignants, éducateurs, animateurs, bénévoles sportifs, associatifs et bien entendu les parents à qui revient en premier lieu l'éducation des enfants. Chacun à son niveau transmet aux enfants l'envie d'apprendre. Ce sont tous ces moments d'éducation qui les aident à s'épanouir, prendre confiance en eux, trouver leur place parmi les autres et dans la société.

Démarches

Des réunions thématiques vont être organisées pendant trois mois sous l'impulsion de la ville de Tsingoni à travers l'adjoint au maire chargé de la cohésion sociale et réunira :

- associations sportives,
- association de loisirs et de vacances,
- fédérations de parents d'élèves,
- centres socioculturels,
- institutions (Education nationale, Conseil général, Caf, CSSM...).

L'objectif, c'est de permettre à tous ces représentants à construire un état des lieux de l'offre éducative pour identifier les atouts, les faiblesses des activités proposées aux 0-18 ans.

Valeurs et priorités

Le Projet Educatif Local de la commune de Tsingoni doit être fondé sur le fait d'agir ensemble.

Trois priorités principales le caractérisent :

- rendre plus cohérents et plus harmonieux tous les temps de vie de l'enfant (école, accueil périscolaire, activités sportives, de loisirs, entre copains, en famille...);
- accompagner l'enfant dans son développement ;
- réduire les inégalités.

Sa concrétisation

Le PEL s'échelonne sur six ans (2014-2020). Un acte d'engagement formalise son contenu. Les signataires doivent s'engager à :

- respecter ses valeurs, ses priorités ainsi qu'à réaliser une action qui entre dans les priorités du PEL.
- généraliser les moments passerelles pour les enfants entrant en maternelle ou au collège ; permettre aux jeunes des pratiques libres en mettant à leur disposition des lieux ;
- réorganiser l'offre municipale (sport, musique, bibliothèque...) sur le temps scolaire.

Pour cela, nous devons :

- Mettre en place un plan de rénovation des infrastructures sportives et socio- culturelle (basket, handball, volley-ball, Tennis, athlétisme, football).
- Mettre en place un plan de rénovation des bâtiments scolaires
- Construire trois grandes crèches et une petite
- Rénover et créer des MJC
- Créer d'autres infrastructures de quartier et dans la cours des écoles: des mini plateaux,

- Créer des centres de loisirs et des vacances
- Mise en place des rythmes scolaires
- Elaborer un calendrier d'animations culturelles et environnementales
- Elaborer un calendrier d'animations sportives annuelles

Tous ces équipements sont attendus par la jeunesse. Sachant que nous avons les meilleures équipes de handball, mais aussi les équipes de football. Dans le temps, d'autres équipes faisaient partie du paysage sportif comme l'athlétisme, le volleyball...

Nous avons également le seul club de Golf à Mayotte où beaucoup de jeunes se forment aussi.

Dans le domaine culturel, là aussi, nous avons un patrimoine culturel formidable à mettre en valeur et nous avons beaucoup d'associations qui œuvrent pour le développement de la culture dans notre commune.

Mais pour que tout cela soit réel, nous devons disposer du foncier suffisant et des financements conséquents.

PLAN DE FINANCEMENT : 15 millions d'euros

Nous estimons que le budget nécessaire pour la réalisation de toutes ces actions s'élève à 15 millions d'euros.

La commune : 1 200 000€

Le centre national pour le développement du sport : 5 000 000€

L'Europe (Fonds européen de développement régional) : 6 800 000€

le Conseil général : 2 000 000€.

Nous sommes dans les premières communes de Mayotte sportives avec pratiquement plus d'un millier de licenciés et une dizaine de clubs.

La place réservée aux enfants dans la commune de Tsingoni

Le temps fort annuel du PEL (Projet éducatif local) sera penché sur la place de l'enfant, du jeune, dans la cité.

Des questions se posent et méritent des réponses claires.

Quelle place acceptons-nous d'accorder aux enfants et aux jeunes dans la cité ?

Quels sont les enjeux de citoyenneté et de développement social qui en découlent ?

C'est pour tenter de répondre à ces questions que les acteurs éducatifs de la ville se réuniront très rapidement, à l'occasion de l'ouverture de ces assises, un moment fort du PEL.

L'enfant : auteur et acteur

Dans ce contexte, la pleine participation des jeunes à la vie de la cité ne sera qu'un enjeu de démocratie et d'éducation à la citoyenneté.

Elle permettra de réduire l'exclusion sociale et les inégalités. Acteurs éducatifs de la commune de Tsingoni, ces jeunes doivent retrouver leur et participer au développement de la commune. C'est pour cette raison que le Maire et son équipe ont décidé de créer le conseil municipal des enfants.

Les enfants doivent être auteur et pas seulement acteur, participer à la co-construction des projets et être partie prenante dans les décisions.

Des initiatives de la commune et des associations de la commune

Des initiatives affirmant la place de l'enfant ou du jeune dans la cité seront mises en avant par exemple :

- **La mobilisation de l'OMJS et le CCLJE**
- La création d'une association d'insertion professionnelle
- La mise en place et le renforcement du CCAS pour accompagner les familles
- La mise en place des chantiers d'insertion et chantiers écoles de Tsingoni
- La mise en place des actions de sensibilisation aux inégalités
- La mise en place des actions en faveurs des parents pauvres (chômage, habitat...)
- La mise en place des actions des enfants en grandes difficultés scolaires et précarité
- La mise en place des actions en faveurs des parents, notamment l'école de Parents
- La mise en place des actions en faveur des petits
- La création des espaces dédiés aux jeunes et aux adultes (Parc, parcours de santé...)
- La création d'une école de sport...

Voilà en quelques mots le travail qui nous attend et qui demande à chacun d'entre de l'engagement et de la disponibilité.